



Communiqué du 11 novembre 2013

La SPPEF s'oppose au projet de parc éolien dans la forêt de Lanouée

Le projet du parc éolien *les moulins du Lohan* est soumis à enquête publique, dans la commune des Forges (56), du 5 novembre au 6 décembre 2013 inclus.

Pour la SPPEF, l'implantation de 16 à 17 éoliennes de 178 à 186 mètres de hauteur, sur une zone de 331 hectares dans le massif forestier de Lanouée est inacceptable.

Ce massif est la deuxième zone de boisement régional après la forêt de Paimpont. Ses 3800 ha concourent à l'organisation spatiale et géographique de ce secteur du département du Morbihan.

L'installation de machines de production industrielle sur ce site, sans rapport d'échelle possible avec le bocage et la forêt, est une atteinte insupportable aux paysages. Le rapport de 1 à 7 entre le fût d'un arbre et les 186 m d'une machine rend impossible toute intégration paysagère.

De plus, l'aire d'étude comprend déjà 25 parcs existants ou instruits. Nous demandons grâce ! Nous refusons de voir nos campagnes transformées en paysages industriels !

Nous dénonçons l'atteinte au patrimoine bâti et au patrimoine historique des communes de Lanouée, la Grée-Saint-Laurent, Saint-Malo-des-Trois Fontaines, Les Forges et Mohon. Le projet se situe à proximité d'ensembles protégés par les Monuments Historiques qui se retrouveraient en immédiate proximité avec les machines : le camp des rouets, site classé à proximité du village de Bodieu à Mohon ; l'église de Lanouée, monument historique protégé ainsi que l'ensemble constituant les anciennes forges et le château des Forges.

Nous dénonçons l'atteinte au milieu naturel. La forêt est d'une grande richesse, tant par les essences qui composent ce massif, dont certains sujets sont très anciens, que par la diversité faunistique.

Nous dénonçons les *Tartuffe* et *Trissotin* des cabinets d'études et leur boniments de bateleur, notamment leur « *scénario idéal paysage* » et leur « *compensation à biodiversité positive* » ...

Nous dénonçons la collusion entre les industriels et l'Education Nationale. Non aux ateliers de sensibilisation aux paysages et aux énergies renouvelables dans les écoles, comme cela est prévu au titre des mesures compensatoires !

Nous dénonçons l'hypocrisie de ceux qui mettent à mal le patrimoine et la biodiversité et se proposent d'en être les défenseurs. Non aux parcours de sensibilisation et de promotion de la biodiversité et à ceux de mise en valeur du patrimoine et de mémoire de la forêt, par *les Moulins du Lohan* !

La SPPEF demande au commissaire enquêteur d'émettre un avis défavorable à ce projet.

Anne Marie Robic déléguée de la SPPEF pour le Morbihan